SM des Rives du Rhône (Siren : 253804835)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Vienne
Arrondissement	Vienne
Département	Isère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	28/12/2001
Date d'effet	28/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Philippe DELAPLACETTE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace St-Germain - 30 avenue du Général Leclerc
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38200 Vienne
Téléphone	04 74 48 64 71
Fax	04 74 54 42 50
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	250 703
Densité moyenne	169,54

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
69	CC de la Région de Condrieu (246900633)	CC
38	CC du Pays Roussillonnais (243800778)	CC
42	CC du Pilat Rhodanien (244200895)	CC
26	CC PORTE DE DROMARDECHE (200040491)	CC
07	CC Vivarhône (240700757)	CC
07	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay (200043917)	CA
38	ViennAgglo (243800455)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration, approbation, suivi et révision du SCOT ainsi que tous les recours et actions gracieux et contentieux ayant trait à ce document.*
Autres
- Autres *Le syndicat mixte peut également participer à la mise en oeuvre de politiques contractuelles d'aménagement et de développement. Il est habilité à recevoir les subventions et participations des collectivités et EPCI co-contractants. Il peut enfin, le cas échéant, être maître d'ouvrage de certaines actions prévues à ces contrats*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)